

# **Commune d'Aubignas**

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2025**

### **Présents :**

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Lilian BREYSSE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

### **Absent :**

Frédéric CHALANCON, qui donne son pouvoir à Jean-Michel UCCHEDDU  
Martine CHARLEMAGNE, qui donne son pouvoir à Nadège BODY

---

### **Ordre du jour**

1. Validation du compte du Conseil municipal du 28 mars 2025
2. Délibération classement voirie communale (Pignatelle)
3. Délibération convention SATESE
4. Information sur la réforme des scrutins municipaux pour élections de 2026
5. Organisation de la manifestation des Préalables
6. Questions d'actualités
7. Questions diverses

#### **1. Validation du compte du Conseil municipal du 28 mars 2025**

***Compte-rendu validé à l'unanimité.***

#### **2. Délibération classement voirie communale (Pignatelle)**

Les 2 parcelles qui ont été achetées pour réaliser la voirie des transports scolaires, sont devenues biens privés de la commune alors qu'il y a une voirie dessus. Il est important à ce jour, de transformer cette voie en voirie communale.

Le conseil municipal valide le classement dans la voirie communale, l'aire de retournement des bus scolaires.

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

#### **3. Délibération convention SATESE**

L'assistance technique dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement proposée par le Département, SATESE et SATEP, donne lieu à des visites des ouvrages par les techniciens du Département. L'assistance d'ingénierie est engagée sur demande de la collectivité, et précisée dans une lettre de mission au Département signée des deux parties. L'éligibilité de la collectivité à cette assistance se fait selon les critères réglementaires (population, potentiel financier, zone de montagne). La contribution financière annuelle demandée aux collectivités bénéficiaires se base sur le montant défini par application des barèmes fixés par arrêté interdépartemental.

Le conseil propose de recourir à l'assistance technique départementale avec les options suivantes : SATESE : OUI ; SATEP : NON ; INGENIERIE : NON.

***Délibération votée à l'unanimité.***

#### **4. Information sur la réforme des scrutins municipaux pour élections de 2026**

Une réforme a eu lieu en mars 2025 sur les modalités des scrutins municipaux. Ils seront appliqués pour les élections 2026.

Voici les nouvelles conditions :

- Pas de panachages possibles.
- Les listes incomplètes inférieures à 9 ou la candidature individuelle sont interdites.
- Si des noms sont rayés, le bulletin est nul.
- Scrutin de liste avec parité alternative obligatoire.

### **Exemple pour Aubignas :**

<b>Commune</b>	<b>Nombre de conseillers</b>	<b>Liste incomplète</b>	<b>Conseiller supplémentaire</b>
100 à 499 487 habitants à ce jour	11 Ou 12 ou 13	Oui avec 9 ou 10 noms seulement	Oui 1 ou 2 noms
		La 2 <sup>e</sup> liste peut être incomplète mais pas en dessous de 9	

### **5. Organisation de la manifestation des Préalables**

Date : dimanche 8 juin

10h : visite du village avec l'office du tourisme.

11h : spectacle.

Présents : certains élus pourront être présents pour installer les tables, assurer la sécurité et les accès PMR.

Des arrêtés seront édités pour le stationnement et la circulation. Une convention a été signée pour le prêt du terrain utilisé.

### **6. Questions d'actualités**

#### **- Atribus**

L'atribus est la propriété de la région. La dalle est la propriété de la commune.

La Région a financé l'installation à 80%. Le reste à charge pour la commune s'élève à environ 200€.

La mise en place de cet atribus a été laborieuse au niveau administratif.

Pour le parking et l'aire de covoiturage, une subvention du fonds vert est accordée pour une prise en charge de 40% sur un montant total d'environ 11 000€

Les usagers sont satisfaits.

Le marquage au sol et le panneau d'interdiction de stationner ont résolu les problèmes de stationnements gênants.

#### **- La voie verte**

Les travaux ont démarré en février. Une rencontre avec les personnes concernées a été organisée pour montrer les avancées des travaux.

Des drains pour évacuer l'eau sur toute la longueur du tunnel ont été installés. Ils remplacent les caniveaux déjà existants mais en mauvais état.

Visite sur le site de la gare, de la rampe d'accès qui monte au site de Basaltine, l'arrivée à l'ancienne gare. Les travaux pour Aubignas auront lieu en septembre.

#### **- Eau**

L'installation des compteurs connectés a eu lieu dans le village. Les 1<sup>ers</sup> relevés ont été une réussite. D'autres ont été commandés. La commune a pu bénéficier d'une promotion intéressante.

### **7. Questions diverses**

#### **- Personnel municipal**

L'agent technique était à 50% et passe à 70% ce mois-ci.

Un habitant de la commune est employé pour débroussailler sur différents lieux pour un contrat de 12 heures par semaine.

Une agente de mairie est en arrêt maladie depuis août 2024.

L'ATSEM prévoit son départ à la retraite courant novembre 2025.

#### **- Épareuse**

Le débroussaillage aux abords de la route et l'entrée du village sera fait avant les préalables. Certaines routes et lieux pourront également en bénéficier.

#### **- Litige**

La mairie est en attente d'éléments techniques sur ce sujet avant de prendre une décision.

- **Caniveau**

Une habitante du village est obligée de relever les grilles du caniveau attenantes à sa maison lors des pluies au risque de subir des inondations dans sa maison. Des réparations devront être inscrites dans le budget 2026.

- **La Pie sur l'amandier**

La Pie sur l'amandier a fait une demande pour utiliser le City Park pour le samedi 05/07 et propose un pique-nique + concert.

**Prochain conseil : jeudi 26 juin à 20h30**

*Fin de la séance à 22h45  
La secrétaire de séance.*